

Le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec réitère l'urgence de trouver une solution au conflit qui perdure entre l'AQTIS et l'AIEST.

**Montréal, le 15 février 2007** - Le conflit qui oppose, d'une part, l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) et, d'autre part, l'Alliance internationale des employés de scène et de théâtre (AIEST), préoccupe au plus haut point le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ).

Le Bureau, qui a déjà lancé un appel à un règlement négocié de cet épineux dossier, est heureux de la décision de la Ministre de la Culture et des Communications de nommer une équipe de travail sous la responsabilité de Monsieur Gilles Charland, qui aura pour mandat de trouver, à court terme, des solutions à ce différend.

Étant donné l'acuité de la crise et de la gravité de ses conséquences sur les assises de notre industrie cinématographique et télévisuelle ainsi que sur l'économie du Québec, le Bureau tient à assurer Monsieur Charland de sa totale disponibilité pour contribuer, de la manière jugée la plus opportune et utile, à l'élaboration d'une solution rapide permettant aux parties concernées de se sortir définitivement de l'impasse actuelle.

Le Bureau est d'opinion que cette solution ne sera efficiente que dans la mesure où elle sera globale et à long terme, mais que d'ici à ce que tous les intervenants concernés s'entendent sur son contenu, il faut impérativement qu'une ou des mesures ponctuelles soient prises sans délai pour que les parties concernées cessent cette confrontation nuisible, voire néfaste à la vitalité d'une industrie majeure. «Il est urgent de régler cette situation qui perdure et affecte gravement la réputation du Québec comme centre de production cinématographique de calibre international» a déclaré le Commissaire nationale du BCTQ, Monsieur Hans Fraikin.

#### **À propos du BCTQ :**

Le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) a pour mission de contribuer au développement et à la compétitivité du Québec comme centre de production cinématographique et télévisuelle de calibre international. En collaboration avec les autres bureaux de cinéma et de télévision, il voit notamment à l'harmonisation et à la coordination des activités de promotion et des services d'accueil et de soutien nécessaires à la réalisation de productions internationales au Québec. Il doit entre autres promouvoir les atouts du Québec sur les marchés étrangers afin d'attirer ici des occasions d'affaires intéressantes (tournages, coproductions, etc.), ainsi que de développer et de réaliser des projets structurants bénéfiques à l'ensemble de l'industrie. Il assume aussi un rôle d'information et de sensibilisation auprès des décideurs publics et privés et de la population en général.

- 30 -

**Source :** Mélanie Dumas, coordonnatrice aux communications  
Bureau du cinéma et de la télévision du Québec  
Tél. : 514 499-7070, poste 225